

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 25 JUILLET 2022

N° 2022- 349 DEVIS COMPLÉMENTAIRE – ÉCO PATURAGE – POLARIS SUD

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 donnant délégation à la Présidente,

La Présidente valide le devis complémentaire de l'entreprise EIRL REMIGEREAU SYLVAIN d'un montant total de 3 528 € TTC pour un complément de clôture concernant la mise en place de l'éco-pâturage à l'espace d'activités de Polaris Sud.

À CHANTONNAY, le 02/08/2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage à la date de la signature électronique.